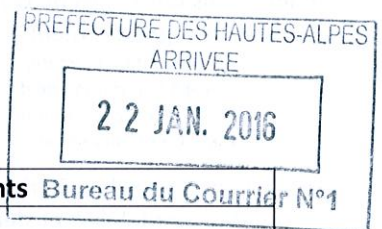


Objet : Reprise du budget prévisionnel 2016

Par suite d'une convocation en date du 24 décembre 2015, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés au lieu ordinaire de ses séances le 6 janvier 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :



Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFFOUR	Présent	Francine DARDEN	<i>Présente</i>
Alain FARDELLA	Présent	Sébastien FINE	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	Présent	Anne Marie PEYTHIEU	<i>Absente</i>
Jean Michel REYMOND	Présent	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	Présent	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	<i>Présent</i>
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	<i>Présent</i>
Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix			
Max BREMOND	Présent	Dominique MOULIN	<i>Présent</i>
Bernard LETERRIER	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix			
Christian LAURENS	Présent	Jacques BONNARDEL	<i>Présent</i>
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	<i>Absent</i>

Vu :

L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ;

L'arrêté préfectoral n° 2015-344-5 en date du 10 décembre 2015 désignant le comptable public ;

La délibération N°2016.023 en date du 06 janvier 2016, ayant procédé à l'ouverture du budget M14 par nature ;

CONSIDERANT :

Que le budget prévisionnel pour l'année 2016 a déjà été validé par les membres du conseil d'administration de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras

Objet : Reprise du budget prévisionnel 2016

Que les missions et fonctionnement du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras sont financés en totalité par les collectivités territoriales, Etat, Région, Département et par la contribution des communautés de communes membres.

Que les charges de structure ont été réduites, par la répartition des agents du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras dans les locaux des communautés de communes membres, qui les accueillent gratuitement, comme suit :

- Administration et Politique de pays : Communauté de communes du Guillestrois
- LEADER : Communauté de communes du Pays des Ecrins
- GIRN et Energie : Communauté de communes du Briançonnais
- Bois : Communauté de communes de l'Escarton du Queyras

Que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ne se dote pas de logiciel de comptabilité et délègue sans aucun frais, le travail sur la partie financière budgétaire et comptable à la communauté de communes du Pays des Ecrins ;

Que le budget atteint globalement 425 086,32€, dont 14 100€ en section d'investissement pour l'achat de quatre ordinateurs et de caméras thermiques du projet TEPCV Formation des élus et techniciens des collectivités du Pays et 410 986,32€ en section de fonctionnement pour les missions portées par le PETR.

Après en avoir délibéré et voté par :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	11
Nombre de membres présents	11	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		11	
Pour	11	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

- Adopte le budget prévisionnel 2016.
- Décide du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES DE CREDITS 2016	OUVERTURES DE CREDITS 2016
011	Charges à caractère général	68 695,40 €	
012	Frais de personnel et charges assimilées	324 960,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	-14 100,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	12 730,92 €	
66	Charges financières	4 600,00 €	
74	Dotations, subventions et participations		410 986,32 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		410 986,32 €	410 986,32 €



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°1 du : 6 janvier 2016

Délibération n° : 2016.024

Page 3 sur 3

Objet : Reprise du budget prévisionnel 2016

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		OUVERTURES DE CREDITS 2016	OUVERTURES DE CREDITS 2016
021	Virement de la section de fonctionnement	14 100,00 €	
13	Subventions d'investissement		14 100,00€
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		14 100,00 €	14 100,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,

Pierre Le Roy

